

Rapport du Président

Commission permanente du
vendredi 7 avril 2017

6^{ème} Commission
N° CP-2017-4-6-9

Service instructeur

DEVI - Service de l'Environnement et de
l'Agriculture

Service consulté

**DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN
POUR SIEGER AU SEIN DU NOUVEAU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SAFER GRAND EST**

Résumé : Le présent rapport a pour objet de désigner un représentant du Département du Haut-Rhin comme administrateur au sein du nouveau Conseil d'Administration de la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural Grand Est.

La Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER) demande la désignation d'un représentant du Conseil départemental pour siéger au sein du nouveau Conseil d'Administration.

La fusion des trois SAFER Alsace, Champagne Ardenne et Lorraine est en cours et a pour effet de mettre en place un unique Conseil d'Administration en lieu et place des trois précédents. Auparavant, chaque Conseil départemental était représenté par deux administrateurs dans l'une des trois SAFER.

Ce nouveau Conseil d'Administration de la SAFER Grand Est sera composé de vingt-quatre administrateurs, décliné en trois collèges de huit membres. Les collectivités seront regroupées dans le deuxième collège et disposent au total de huit postes à se répartir entre le Conseil Régional et les dix Conseils départementaux.

Sur ces huit postes à désigner, six sont déjà inscrits comme obligatoires. Il reste donc un poste d'administrateur pour l'Alsace et un poste pour la Champagne Ardenne. Un accord a été trouvé entre les Conseils départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin pour désigner un Conseiller départemental du Haut-Rhin comme administrateur et un Conseiller départemental du Bas-Rhin comme censeur.

Par ailleurs, notre assemblée doit donner mandat à ce même Conseiller départemental pour la représenter aux Assemblées Générales Extraordinaires et Assemblées Générales ordinaires des 10 et 11 mai prochain.

Aussi, au vu de ce qui précède, je vous propose de désigner, avec son accord, Monsieur Rémy WITH en qualité d'administrateur pour siéger dans les instances de la SAFER Grand Est (assemblée générale et conseil d'administration) et de lui donner mandat pour représenter le Conseil départemental du Haut-Rhin aux assemblées générales extraordinaires et assemblées générales ordinaires des 10 et 11 mai 2017.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', with a horizontal line underneath it.

Eric STRAUMANN

Eric STRAUMANN